

# Nous ne passerons pas par la Lorraine

La première grève spécifique à la Statistique publique sera organisée le mardi 21 octobre 2008. Le directeur général de l'Insee annonce sa démission, si le projet de délocalisation lui est imposé dans sa forme actuelle.

Le personnel de la Statistique publique (SSP), Insee et services ministériels, a appris le 2 septembre 2008 par une dépêche AFP la création d'un pôle statistique de 1 000 personnes à Metz. Il rejette ce projet imposé sans concertation, censé compenser les fermetures de casernes en Lorraine. Il appelle donc, et c'est une première dans son histoire, à une grève d'une journée le mardi 21 octobre 2008.

#### Désorganisation

Cette réaction n'est pas corporative, même si nous revendiquons légitimement le respect de notre vie sociale et familiale. Et cela d'autant plus que la future loi de mobilité nous privera de salaire après trois refus de poste. La Révision générale des politiques publiques (RGPP), qui sévit dans tous les ministères, nous empêchera aussi de nous recaser. Le refus de la délocalisation n'est pas non plus celui de travailler en province, puisque le SSP y est déjà majoritairement implanté. Dans toutes les capitales régionales pour l'Insee. À Toulouse pour la statistique agricole, Orléans pour l'Institut français de l'environnement ou encore à Caen pour le ministère de l'Industrie. Le refus de la délocalisation est celui d'un projet destructeur de la Statistique publique. Destructeur, parce qu'il concernerait une forte proportion de son personnel. On chiffre à 4 500 les effectifs de l'Insee en 2012, compte tenu de sa pyramide des âges. Destructeur aussi pour l'organisation des services. Rappelons pour cela le désastreux précédent de la délocalisation de la statistique britannique au pays de Galles, qui s'est traduit par le départ de nombreux experts du service. >

La Statistique publique est déjà majoritairement implantée en province

#### Principales implantations du Système statistique public



Avec le soutien des syndicats nationaux de l'Insee  
CGT, CFDT, CGT-FO, Sud, UGA-CGC, SNADIGE et CFTC

> Interrogés en interne, les agents du service statistique du ministère du Travail (Dares), se sont opposés dans leur immense majorité à toute mutation à Metz. Le transfert du service ne pourrait donc se faire que par un renouvellement complet des effectifs. Ce qui signifie aussi l'impossibilité de la transmission du savoir. Le déménagement à Metz aurait aussi un coût financier important. Pour financer notre installation dans des locaux qui n'existent pas, et pour payer les déplacements qui s'en suivraient entre Metz et le reste du pays.

### Contentieux

Le service statistique public a pour mission d'éclairer en toute

indépendance les grands débats de la société. Il se doit de produire des chiffres fiables et des études économiques et sociales objectives. Sa défense concerne donc l'ensemble des citoyens. Or le projet de délocalisation en Lorraine arrive après une longue période de polémique. Nous constatons avec amertume nos difficultés à diffuser nos travaux sur de nombreux sujets sensibles, de la mesure du chômage au contrat nouvelles embauches (CNE). Récemment encore, la fuite des chiffres du chômage du mois d'août a montré combien le pouvoir politique pouvait s'affranchir des règles déontologiques que nous nous imposons. Nous ressentons donc la délocalisation à

Metz comme un rappel à l'ordre supplémentaire.

### Deuxième départ à la tête de l'Insee?

Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Insee, et Jean-Pierre Dupont, vice-président du Conseil national de l'information statistique, présenteront fin novembre leurs propositions sur la délocalisation. Jean-Philippe Cotis a annoncé à deux reprises qu'il démissionnerait si on lui imposait le projet de délocalisation dans sa forme actuelle. Il a remplacé en octobre 2007 Jean-Michel Charpin, démis de ses fonctions suite à la polémique sur la mesure du chômage. Un deuxième départ finirait par faire désordre.